



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 861 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la préoccupation de nombreux parents, enseignants et membres de la communauté éducative quant à l'impact négatif que l'utilisation des dispositifs électroniques personnels, notamment les téléphones et montres intelligentes, les tablettes et les jeux portatifs, peut avoir sur l'apprentissage des élèves et leur bien-être physique et mental;

CONSIDÉRANT QUE des études montrent que l'utilisation excessive des jeux vidéo et des réseaux sociaux peut affecter la santé globale des élèves;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de ces dispositifs peut être source de distraction en classe, ce qui a un impact sur la qualité de l'enseignement et sur l'apprentissage;

CONSIDÉRANT QU'il y a aussi des risques pour la sécurité des élèves liés à leur utilisation, notamment en ce qui concerne la cyberintimidation et les partages inappropriés.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'interdire l'utilisation des dispositifs électroniques personnels dans nos écoles, en respectant les critères suivants :

- L'interdiction s'appliquera à tous les élèves, du préscolaire à la fin du secondaire;
- Les dispositifs électroniques personnels pourront être utilisés à des fins éducatives et pédagogiques, sous la supervision des enseignants;
- Des exceptions pourront être prévues pour les élèves ayant des besoins spécifiques, avec l'accord préalable des enseignants et de la direction.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia

3 octobre 2023
Sélectionner une date
Date de signature de l'extrait